
***Vous désirez participer à un projet de centrale photovoltaïque,
Vous avez une toiture à mettre à disposition,
Vous souhaitez soutenir l'association par un don ou du bénévolat,
Vous êtes intéressé-e-s par la transition énergétique et les projets citoyens et vous aimeriez en savoir plus...***

... Alors contactez-nous !



7 rue Saint Conwoïon 35600 REDON
etsolaire@zaclys.net



Association Étoile Solaire (ETLS)
siège social : 7 rue Saint Conwoïon 35600 REDON
mail : etsolaire@zaclys.net

L'association Étoile Solaire se donne pour missions :

- contribuer à l'autonomie énergétique du Pays de Redon
- associer les citoyen-ne-s au développement des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque
- militer et agir pour les économies d'énergie
- interpeller les pouvoirs publics pour qu'ils facilitent le développement des énergies renouvelables
- monter et conduire des projets d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïques
- favoriser l'émergence de groupes citoyens poursuivant les mêmes objectifs
- favoriser un esprit de convivialité

Évidemment, le photovoltaïque peut poser question. Alors... Un petit quiz pour y voir plus clair ?

1- Installer du photovoltaïque en Bretagne, quelle mauvaise idée, il n'y a pas assez de soleil !

VRAI ou FAUX ?

Faux. Le taux d'ensoleillement en Bretagne est plus faible que dans le sud (1700h/an en Bretagne contre 2500h/an vers Toulon), mais sachez que cela n'empêche pas la production d'énergie et qu'entre de l'énergie perdue sur des toitures et de l'énergie récupérée pour produire de l'électricité, le choix est vite fait !

2- Un panneau solaire, c'est polluant, ça ne rembourse jamais sa dette énergétique.

VRAI ou FAUX ?

Faux. Un panneau est fait de silice (qu'on trouve en quantité sur la planète), de fils de cuivre ou d'argent et d'un cadre généralement en aluminium. Les matériaux sont recyclables et recyclés à 95%, dans une usine des Bouches du Rhône. A l'achat d'un panneau, le coût de son recyclage est provisionné et un panneau rembourse sa dette énergétique en 1 an et demi maximum. On ne peut pas en dire autant du nucléaire ! Par contre, les onduleurs associés aux installations sont difficilement recyclables...

3- Les centrales solaires sur les toits augmentent les risques d'incendie.

VRAI ou FAUX ?

Faux. Il y a eu des incidents au début des années 2000 dus à des installations mal réalisées. D'une part, si le travail est bien fait, il n'y a aucun risque. D'autre part, les normes concernant les installations sont bien plus exigeantes aujourd'hui. Mais attention, les charlatans existent, par principe ne répondez pas à des démarchages téléphoniques (un « vrai » installateur doit étudier le site visé pour faire un devis).

4- Le soleil, c'est intermittent donc ça ne pourra jamais remplacer le nucléaire.

VRAI ou FAUX ?

Plutôt vrai. On ne peut pas compter seulement sur le photovoltaïque, même si les technologies évoluent. En fait, nous ne pourrions sortir du nucléaire qu'en mixant les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, méthanisation...). Étoile Solaire a choisi le photovoltaïque car il n'existait pas encore d'acteurs citoyens dans le domaine dans les Pays de Vilaine, mais vous pouvez aussi participer à des projets éoliens citoyens sur le territoire !

→ association Plesséole

→ association Saint Gant'éole Citoyen

Étoile Solaire a pour objectif de développer des moyens de production d'énergies renouvelables et d'agir dans tous les domaines liés aux économies d'énergie, ceci sur le territoire des Pays de Vilaine et avec un maximum de participation des habitants locaux.

Étoile Solaire est soutenue par :

